



Eco-hameau du Champ Foulon : **Appel aux futurs habitants**

Nichée dans un paisible vallon des Rus du Roy, affluent de la Seine, la commune de Saint-Cyr-en-Arthies est un de ces lieux délicats et discrets comme le Vexin en compte tant. Ses 235 habitants y vivent à l'écart des grands axes, tout en étant proches des villes voisines comme Mantes-en-Yvelines et Magny-en-Vexin. Mais depuis plus de 20 ans, la population stagne faute de constructions nouvelles. Et le risque de voir un jour l'école du village fermer, mais également le souhait de dynamiser la vie du village, ont convaincu la municipalité de déclencher la réalisation de nouveaux logements. Mais pas question de faire un ènième lotissement impersonnel et coupé du village. Le souhait de la commune était de faire autrement, un quartier moderne, de son temps, mais ancré dans la tradition villageoise et dans ce qui fait la qualité du lieu : son patrimoine et son paysage.

Le Parc naturel régional du Vexin français et la commune de Saint-Cyr-en Arties ont conduit en 2011 une étude participative qui a défini les grands principes de l'éco-hameau du Champ-Foulon : bâti groupé et organisé à la façon d'un village ancien économe en foncier, maisons écologiques et économes en énergie, mutualisation possible d'espaces de vie et de stationnements, diversité de modes d'acquisition et de construction, et à termes, un projet de salle communale.



Les ateliers participatifs de 2011

La commune et le Parc ont ensuite désigné un groupement d'opérateurs qui assurera l'aménagement (voiries, réseaux, assainissement et espaces verts) et une partie des constructions en fonction de la demande des futurs habitants. Et c'est là que tout commence pour les principaux intéressés, les futurs habitants, puisque l'objectif est d'impliquer au maximum les acquéreurs dans la conception de leur futur lieu de vie.

Habitat participatif

La commune et le Parc lancent donc un **appel aux personnes intéressées** pour habiter dans le futur éco-hameau. Il s'agit de réunir rapidement une vingtaine de familles désireuses de participer ensemble à la conception de leur quartier et de leurs habitations dans une démarche d'habitat participatif. A l'opposé des maisons commercialisées sur catalogue dans les lotissements ordinaires, cette démarche a pour ambition de produire un habitat plus proche des aspirations personnelles des futurs habitants et qui favorise une vie collective plus riche entre voisins. Acquisition sur plans, acquisition de terrain, location-accession à la propriété, toutes les formules pourront être envisagées dans ce travail collaboratif prévu pour durer pendant 4 à 6 mois.

Vous avez un projet de construction écologique dans un lieu favorisant l'esprit de village ?
Vous rêvez d'habiter dans un petit village tranquille proche de grandes agglomérations ?
Vous souhaitez devenir propriétaire à des conditions économiques avantageuses ?

Inscrivez-vous dans la démarche,

Contactez le Parc :

ecohameau@pnr-vexin-francais.fr

ou la mairie de Saint-Cyr-en Arthies :

Tel 01 34 78 14 52

mairie.stcyrenarthies@wanadoo.fr

Une première rencontre aura lieu le **samedi 4 avril** de 14h30 à 17h, à l'occasion du Printemps du Cohabitat organisé par la Région Ile-de-France.



Parc naturel régional du Vexin français

Le Printemps du Cohabitat



Inscriptions sur www.coab.fr
ou à une des adresses ci-dessus

Le Printemps du **Co**habitat

Le Parc naturel régional du Vexin français et la commune proposent un projet de 15 à 20 maisons organisées en 4 mini-hameaux participatifs. Samedi 4 avril de 14h30 à 17h 6 rue du Parc, 95510 Saint-Cyr-en-Arthies.
